

Réf. : DAAC/MC/PS

Affaire suivie par la
DAAC :
Marianne Calvayrac
Patrick Souchon

L'inspection pédagogique
régionale :
Corinne Leenhardt
Olivier Combault
IA-IPR de lettres

DACES 3 :
Sébastien Leclère
Fabrice Imiola
☎ : 01.30.83 44 37

Versailles, le mercredi 12 septembre 2018

**Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des Universités**

à

Mesdames et messieurs les Proviseurs de lycée
Mesdames et messieurs les Principaux de collège
Mesdames et messieurs les Directeurs de CFA

s/c de Madame et messieurs les DASEN

Objet : Concours d'écriture « Ecrire le travail », en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique GESTES (groupe d'études sur le travail et la santé au travail)

Références : Circulaire académique DAAC/MC/PP sur la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en date du 24 mai 2018

Dans le cadre du projet académique Versailles 2020 et de la grande mobilisation pour le livre et la lecture, l'académie de Versailles et le réseau de chercheurs GESTES organisent un concours d'écriture créative intitulé « Ecrire le travail ». Un livre publié aux éditions Octares rend compte de cette action les années précédentes.

Le concours s'adresse aux classes de troisième à la seconde, des collèges, lycée professionnels, lycées généraux et technologiques, lycées agricoles, CFA de l'académie de Versailles et aux unités pédagogiques d'élèves allophones nouvellement arrivés (UPEAA). Le projet d'écriture pourra prendre place dans le tronc commun, l'accompagnement personnalisé, les heures dédiées à l'orientation, les enseignements d'exploration : module, options, EPI, EGLS... . En classe de seconde, il aidera les élèves à choisir les enseignements de spécialité en classe de première à la rentrée 2019/2020

Il tend à **renforcer la dimension artistique et créative de l'écriture à partir d'une thématique transversale, le travail**. Des rencontres avec les enseignants chercheurs du réseau GESTES, mais aussi des écrivains, pourront avoir lieu à cette occasion. Les éventuelles interventions dans les classes viendront étayer le travail de création des élèves. Le concours peut également permettre à des équipes pédagogiques de mener des projets à caractère pluridisciplinaire dans le cadre des parcours. Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à une journée de formation sur l'écriture créative. Les élèves et les établissements lauréats recevront une distinction accompagnée de livres ; les textes pourront donner lieu à une publication.

Vous trouverez en annexe la fiche technique, le règlement du concours et la fiche d'inscription pour la session 2018-2019.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives les modalités de participation à ce concours.

Signé : Daniel FILATRE



2/2

Concours « Ecrire le travail » en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique GESTES (groupe d'étude sur le travail et la santé au travail)

Fiche technique

Attendus :

Chaque établissement proposera au maximum deux textes individuels ou collectifs accompagnés si possible de leur format numérique.
Chaque texte comprendra cinq feuillets de 1500 signes maximum (espaces compris), transmis sous fichier Word.

Calendrier :

Les établissements intéressés devront obligatoirement s'inscrire au concours en renvoyant le formulaire d'inscription joint à cet envoi, par courriel, à la DACES 3, à l'adresse suivante :

fabrice.imiola@ac-versailles.fr
avant le 9 novembre 2018

Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à une journée de formation sur l'écriture créative prévue en décembre.

Les travaux tels que définis à l'article 3 du règlement joint en annexe seront adressés au rectorat de l'académie de Versailles, DACES 3, uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

fabrice.imiola@ac-versailles.fr
au plus tard le 29 mars 2019

Remise des Prix :

Un jury composé de personnalités du monde littéraire, scientifique, économique, médiatique et de représentants de l'académie de Versailles se réunira dans le courant du troisième trimestre de l'année scolaire pour décerner un ou plusieurs prix « Ecrire le travail ». Une cérémonie de remise des prix sera organisée par la DAAC. Les élèves et les établissements lauréats recevront une distinction accompagnée de livres

Le GIS Gestes proposera une valorisation des meilleurs textes reçus dans le cadre du concours ; à cette fin, l'inscription au présent concours par le professeur et le chef d'établissement vaudra cession de droits

Contacts et renseignements en particulier pour les rencontres avec les écrivains : Délégation académique à l'action culturelle – Patrick Souchon (patrick.souchon@ac-versailles.fr) – conseiller livre, lecture, écriture et archives. – Tél: 01 30 83 45 71. Pour le corps d'inspection : Corinne Leenhardt (corinne.leenhardt@ac-versailles.fr) IA-IPR de lettres

Pièces jointes :

- règlement du concours,
- formulaire d'inscription à renvoyer à la Daces 3